



Dépôt de bilan dans une entreprise en difficulté

Par Visiteur

Bonjour, Batelier en navigation fluvial.

je suis dans un éventuel dépôt de bilan, toute mes cotisations sont à jour mais je n'arrive toujours pas à payer ma banque, au bout de 1 an d'activité je n'est réussi à payer seulement trois mois.

elle me parle d'une éventuel saisis si cela ne change pas.

ma question est si elle me saisis ou si je fais dépôt de bilan que vais je perdre et que vais je devoir?

Sachant que mon prêt est de 1.260.000?

et qu'oseo est cautionnaire à 70%.

la banque à hypothéqué le bateau.

on me dit que je suis cautionnaire à 30% mais je n'est aucun bien et aucune garantit j'étais déjà dans cette situation au moment de la signature des contrats.

Je ne me souvient pas avoir signé quoi que ce soit prétendant que je me porterais caution pour ces 30% restant.

De plus je ne comprend pas pourquoi la banque me demanderais quoi que se soit étant donné qu'elle à hypothéqué le matériel.

je vous remercie d'avance.

veuillez agréer mes sincères salutations distinguées.

Par Visiteur

Cher monsieur,

je suis dans un éventuel dépôt de bilan, toute mes cotisations sont à jour mais je n'arrive toujours pas à payer ma banque, au bout de 1 an d'activité je n'est réussi à payer seulement trois mois.

elle me parle d'une éventuel saisis si cela ne change pas.

ma question est si elle me saisis ou si je fais dépôt de bilan que vais je perdre et que vais

Tout dépend.

Quelle est la forme de votre société?

on me dit que je suis cautionnaire à 30% mais je n'est aucun bien et aucune garantit j'étais déjà dans cette situation au moment de la signature des contrats.

Je ne me souvient pas avoir signé quoi que ce soit prétendant que je me porterais caution pour ces 30% restant.

Oui, mais qu'en est-il? Avez-vous demandé à la banque copie du contrat de cautionnement?

Très cordialement.